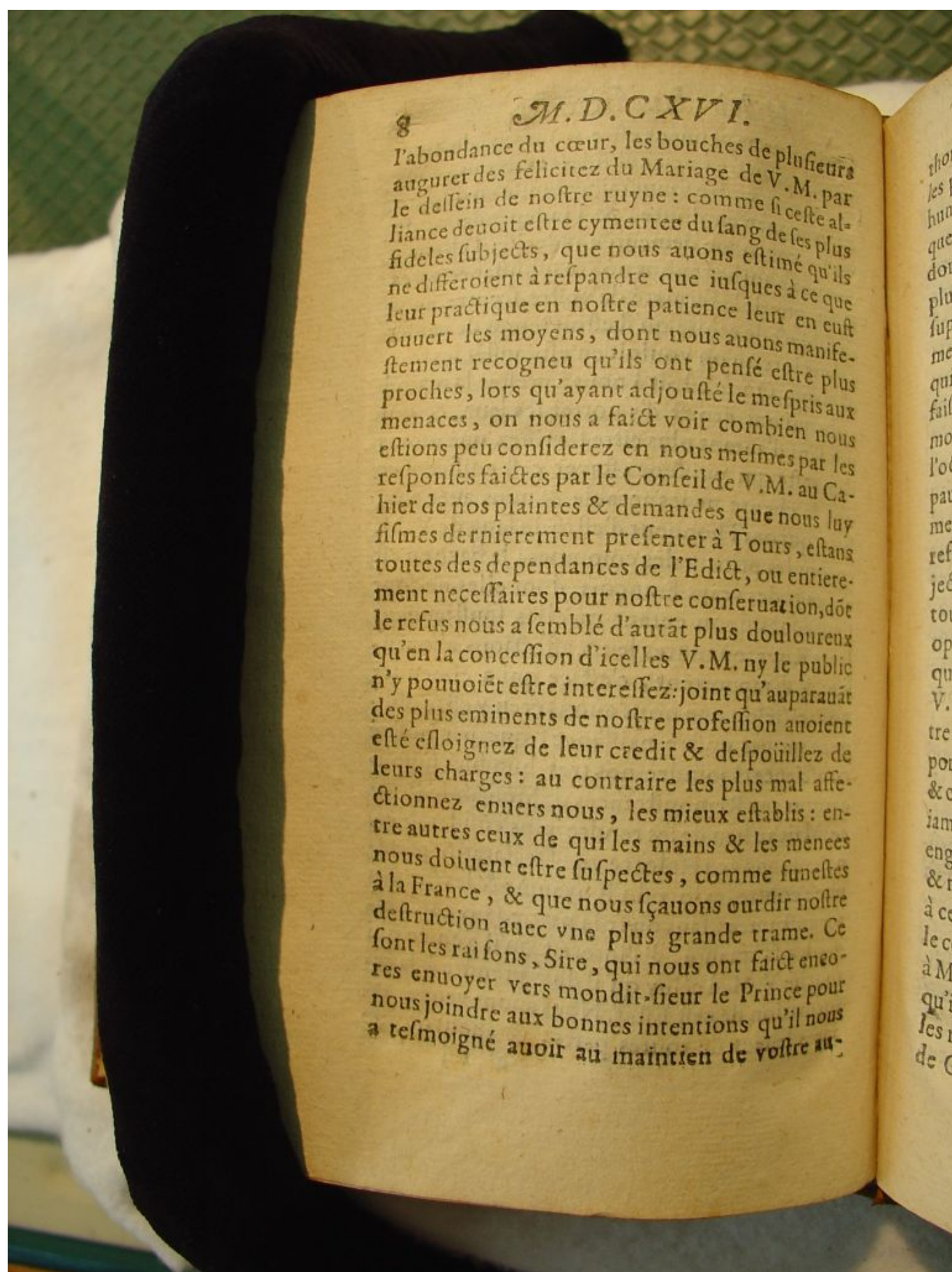


1616_008.jpg

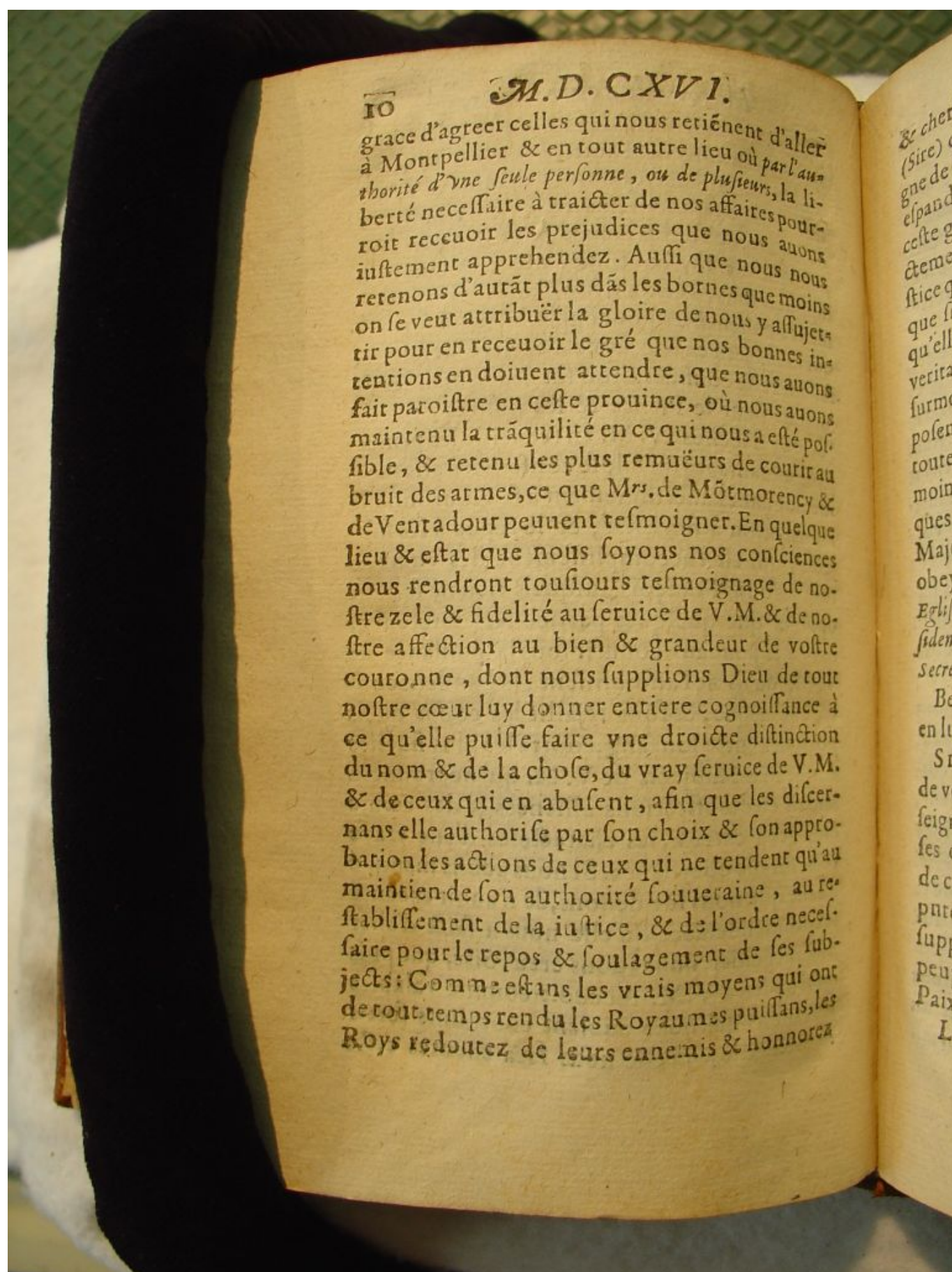


1616_009.jpg

Histoire de nostre temps. 9

auctorité Royale, & au bien de vostre Estat, sous
 les protestations de l'entiere fidelité & tres-
 humble obeyssance que nous deuons à V. M.
 que nous ne pouuons mettre en compromis, &
 dont nous ne voulôs iamais nous departir non
 plus que de luy continuër nos tres-humbles
 supplications, à ce qu'il luy plaise d'vser des re-
 medes cōuenables pour appaiser les desordres
 qui menagent ce Royaume d'entiere desolatiō,
 faisant telle consideration sur les demandes de
 mondit-sieur le Prince & les nostres, que de
 l'octroy d'icelles, V. M. en recueille les princi-
 paux aduantages qu'elle se conferera à elle mes-
 me, donnant l'affermissement à sa Couronne, la
 reformation à son Estat, & le repos à ses sub-
 jets, qui est l'accomplissement des vœux de
 tous les bons François, ausquels rien ne se peut
 opposer que quelques particuliers interessez,
 qui ne se pouuans courir sous la puissance de
 V. M. qu'ils ne l'affoiblissent, la bandent con-
 tre elle mesme, & font rejallir les coups qu'ils
 portent contre son sang, contre les plus fidelles
 & obeyssans subjects de V. M. qui ne trouuera
 iamais en des affections alienees & des cœurs
 engagez à autrui, les caracteres d'une vraye
 & naturelle obeyssance. Si nous auons manqué
 à celle que nous luy deuons, de n'auoir executé
 le commandement qu'elle nous a faict d'aller
 à Montpellier, nous auons creu, Sire, que puis
 qu'il a plu à V. M. receuoir comme valables
 les raisons qui nous auoient contraints sortir
 de Grenoble, qu'elle nous fera encores ceste

1616_010.jpg



1616_011.jpg

Histoire de nostre temps.

II

& chers comme peres de leurs peuples. C'est
 (Sire) ce que nous esperons de vous sous le re-
 gne de V. M. par les benedictions que Dieu y
 espandra d'en-haut; dont nous attendons aussi
 ceste grace speciale, que par les fauorables trai-
 ctemens que nous receurons cy apres, & la ius-
 tice qui nous sera renduë, tant sur nos plaintes
 que sur nos demandes, V. M. fera cognoistre
 qu'elle nous tient pour ce que nous sommes
 veritablement, voire que sa bonté Royale aura
 surmonté la haine & l'enuie de ceux qui s'y op-
 posent. Et pour la fin la posterité (exempte de
 toute passion) ne manquera de publier par tes-
 moins irreprochables, que nous auons esté ius-
 ques au dernier soupir de nos vies, de vostre
 Majesté, les tres-humbles, tres-fidelles, & tres-
 obeyssans subjects & seruiteurs, *Les Deputez des*
Eglises reformees de vostre Royaume. Signé, *Belet Pre-*
sident, Durant Adjoinct, Boisseul Secretaire, Manyal
Secretaire.

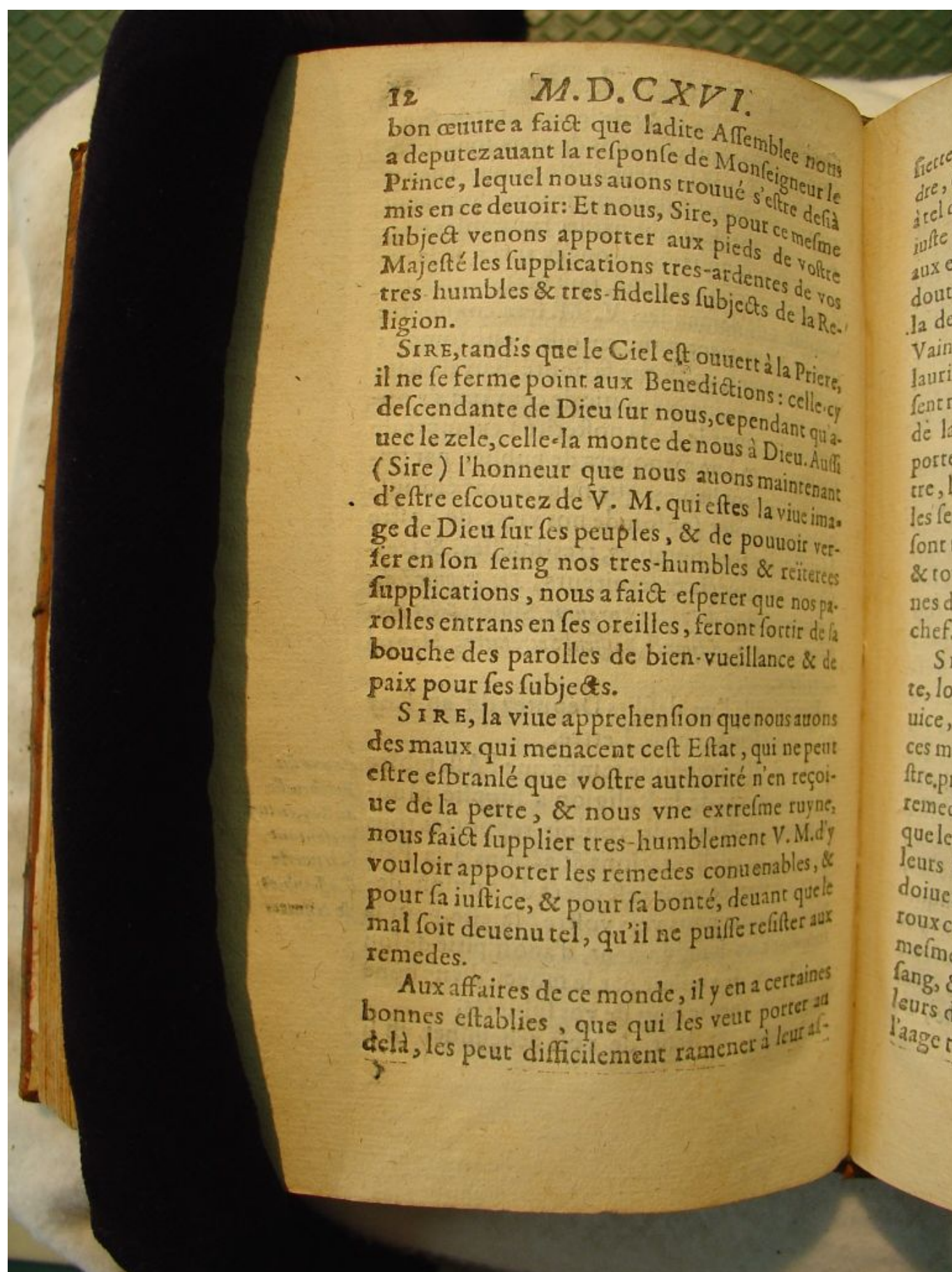
Bertheuille l'un desdits Deputez dit au Roy
 en luy presentant ceste Lettre.

SIRE, Il y a quelque temps que l'Assemblée
 de vos subjects de la Religion a supplié Mon-
 seigneur le Prince de vouloir rapporter tous
 ses conseils, deliberations & actions à la Paix
 de cest Estat, & pour cest effect de vouloir de-
 pnter comme nous vers vostre Majesté, pour la
 supplier tres-humblement, d'auoir pitié de son
 peuple, & de vouloir par le moyen d'une bone
 Paix espargner le sang de vos subjects.

L'impatient desir de voir acheminer vn si

*Ce que dit
 Bertheuille
 au Roy, en luy
 presentant
 la lettre de
 l'Assemblée
 de Nijmegen.*

1616_012.jpg



12

M.D.CXVI.

bon œuvre a fait que ladite Assemblée nous a deputez avant la response de Monseigneur le Prince, lequel nous auons trouué s'estre desjà mis en ce deuoir: Et nous, Sire, pour ce mesme subiect venons apporter aux pieds de vostre Majesté les supplications tres-ardentes de vos tres-humbles & tres-fidelles subjects de la Religion.

SIRE, tandis que le Ciel est ouuert à la Priere, il ne se ferme point aux BenediCTIONS: celle-cy descendante de Dieu sur nous, cependant qu'avec le zele, celle-la monte de nous à Dieu. Aussi (Sire) l'honneur que nous auons maintenant d'estre escoutez de V. M. qui estes la viue image de Dieu sur ses peuples, & de pouuoir verser en son seing nos tres-humbles & reitrees supplications, nous a fait esperer que nos parolles entrans en ses oreilles, feront sortir de sa bouche des parolles de bien-vueillance & de paix pour ses subjects.

SIRE, la viue apprehension que nous auons des maux qui menacent cest Estat, qui ne peut estre esbranlé que vostre autorité n'en recoiue de la perte, & nous vne extrefme ruine, nous fait supplier tres-humblement V. M. d'y vouloir apporter les remedes conuenables, & pour sa iustice, & pour sa bonté, deuant que le mal soit deuenu tel, qu'il ne puisse resister aux remedes.

Aux affaires de ce monde, il y en a certaines bonnes establies, que qui les veut porter au delà, les peut difficilement ramener à leur as-

1616_013.jpg

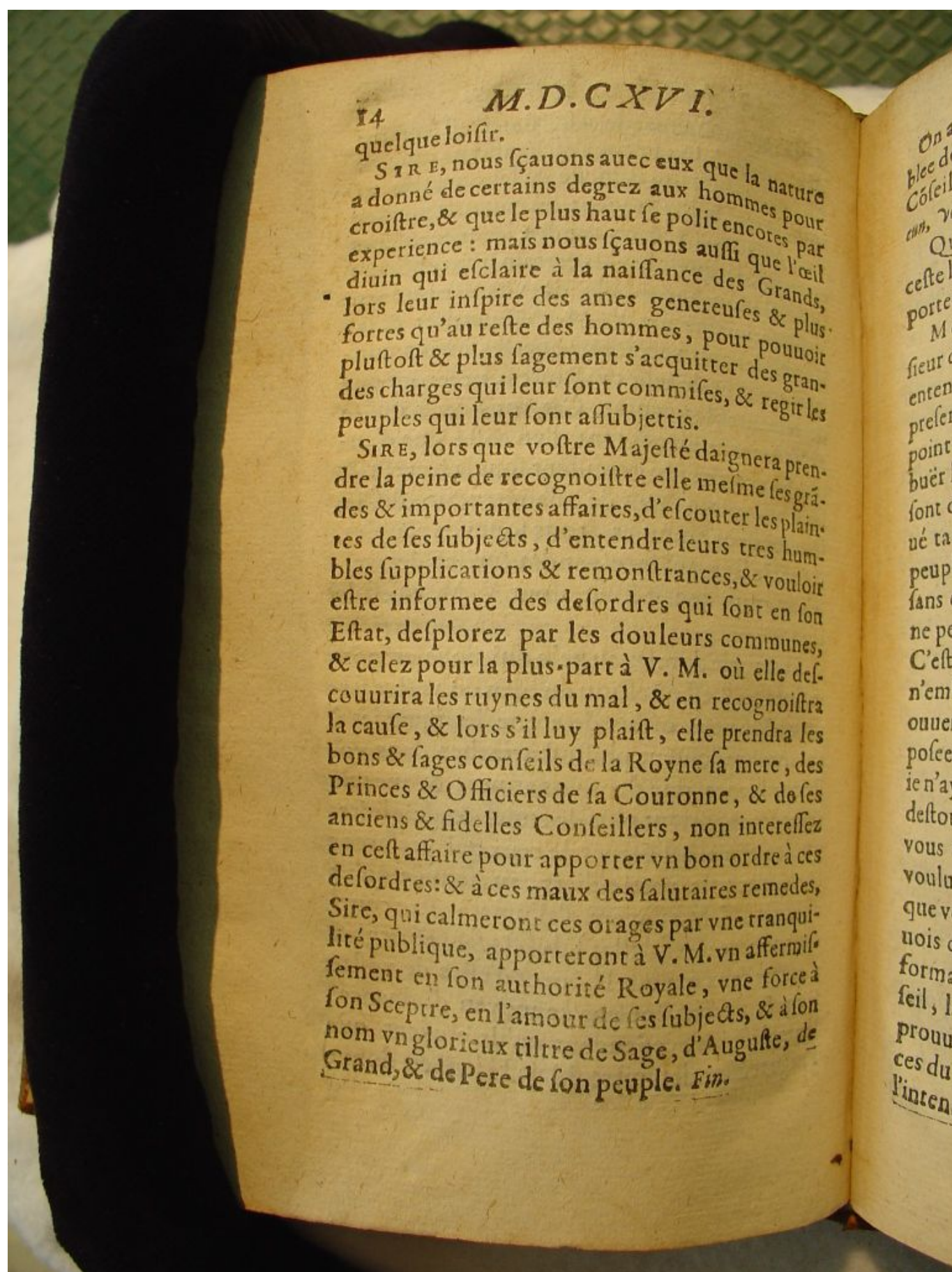
Histoire de nostre temps.

13

fierte. Au mouuement de cest Estat, il est à crain-
dre, que les humeurs ne s'eschauffent, iusques
à tel degré qu'il soit difficile de les remettre au
iuste point de leur repos: les vouloir pousser
aux extremes, c'est en rendre les euenements
douteux, desquels le plus certain sera tousiours
la desolation ineuitable de vos Royaumes.
Vaincre mesme par V. M. c'est perdre: & les
lauriers les plus verdissans que ses mains puis-
sent recueillir de telles victoires, ne seront que
de lamentables cyprez. Car tous ceux qui se
porteront aux armes tant d'un costé que d'au-
tre, les peuples qui gemissent sous la frayeur &
les sentiments de tant de calamitez, Sire, dis-je,
sont tous vos hommes, tous sont vos peuples,
& tout le sang qui se respandra sortira des vei-
nes du corps de cest Estat, dont V. M. en est le
chef.

SIRE, pardonnez au zele qui nous empor-
te, lors qu'il est question du bien de vostre ser-
uice, & si nous osons dire que les remedes à
ces maux se doiuent plustost arracher dans vo-
stre prudence, que dans vos armes, & que tels
remedes apportent plus de fruct & de gloire,
que les conseils violents de ceux qui preferent
leurs interets particuliers, au seruice qu'ils
doiuent à V. M. essayent d'allumer vostre cour-
roux contre vos fideles subjects, sans espargner
mesmes ceux qui ont l'honneur d'estre de vostre
sang, & s'esforcent par ce moyen d'aduancer
leurs desseins, cependant qu'ils croient que
l'age tendre de vostre Majesté leur en donne

1616_014.jpg



1616_015.jpg

Histoire de nostre temps.

15

On a escrit que les lettres de ceux de l'Assemblée de Nismes, & les articles cy dessus veus au Cōseil, on leur dit, *Que le Roy sans interpellatiō d'aucun, vouloit & entendoit donner la Paix à ses subjects.*

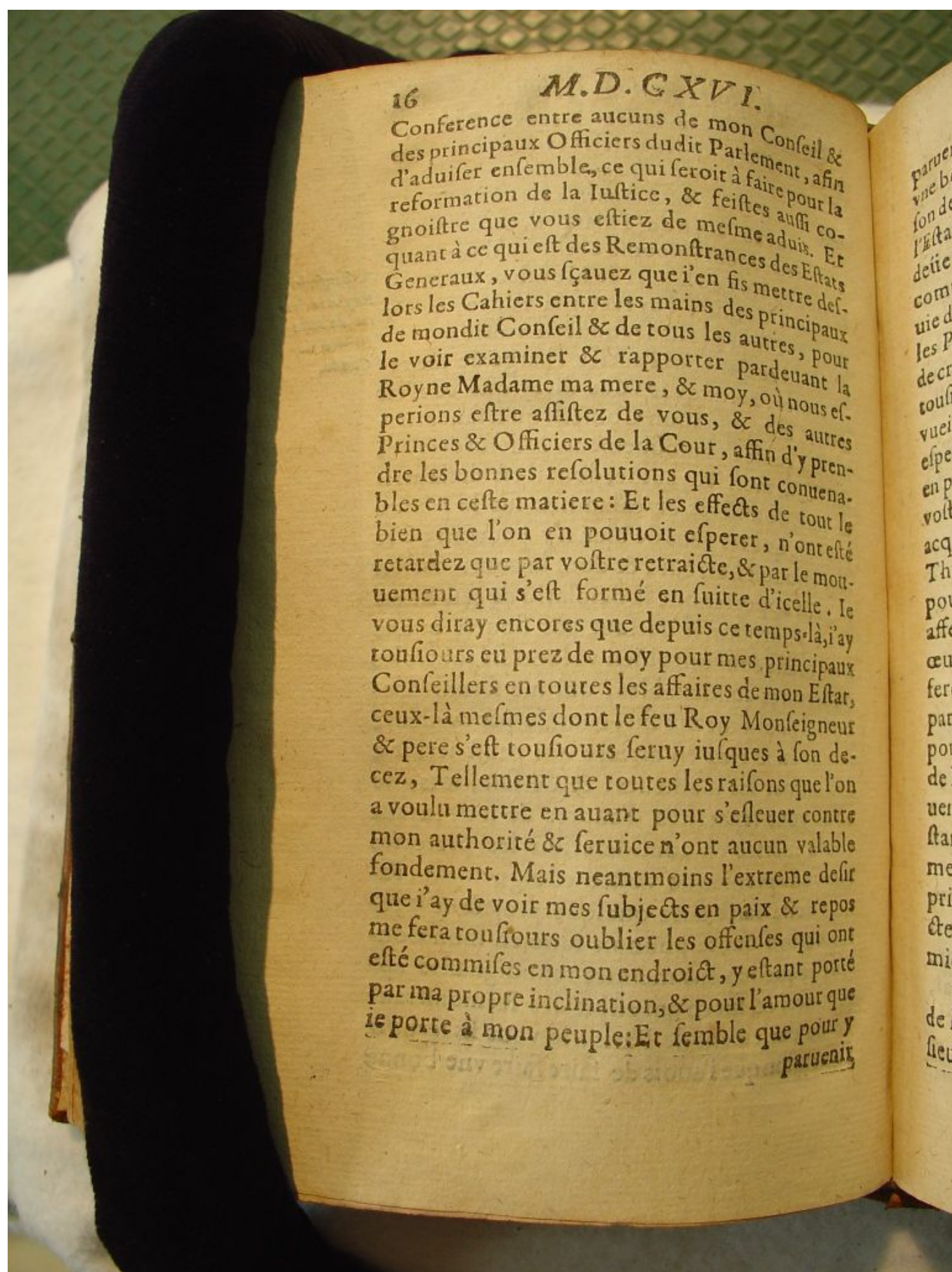
Quant au Baron de Thianges, on luy bailla ceste lettre, pour response à celle qu'il auoit apportee au Roy de la part de Monsieur le Prince.

MON Cousin, J'ay receu la vostre, que le sieur de Thyanges m'a renduë de vostre part, & entendu ce que vous l'auriez chargé de me re-

*Response du
Roy à la let-
tre de M. le
Prince de
Condé.*

presenter, Surquoy ie vous diray que ce n'est point à moy, ny à mon Conseil, qu'il faut attribuer la cause des mouuements & desordres qui sont dans mon Royaume, dont il est desjà arriué tant de miseres & calamitez sur le pauvre peuple, que les gens de bien n'y peuuent pēser sans en auoir horreur, & dont la continuation ne peut apporter que la desolatiō de cest Estat. C'est pourquoy il ne faut pas douter que ie n'embrace tousiours bien volontiers toutes les ouuertures conuenables, qui me seront proposees pour y mettre fin, comme par cy-deuāt ie n'ay laissé rien en arriere qui peust seruir à destourner les malheurs: & de fait, lors que vous vous separastes d'aupres de moy, ayant voulu mettre en consideration les pretextes que vous preniez de vostre esloignement, i'auois desjà fait faire quelque project de la reformation qui se pouuoit faire en mon Conseil, laquelle vous mesmes tesmoignastes approuuer, & sur ce qui estoit des Remonstrances du Parlement de Paris, ie vous fis sçauoir l'intention que i'auois de faire faire vne bonne

1616_016.jpg



1616_017.jpg

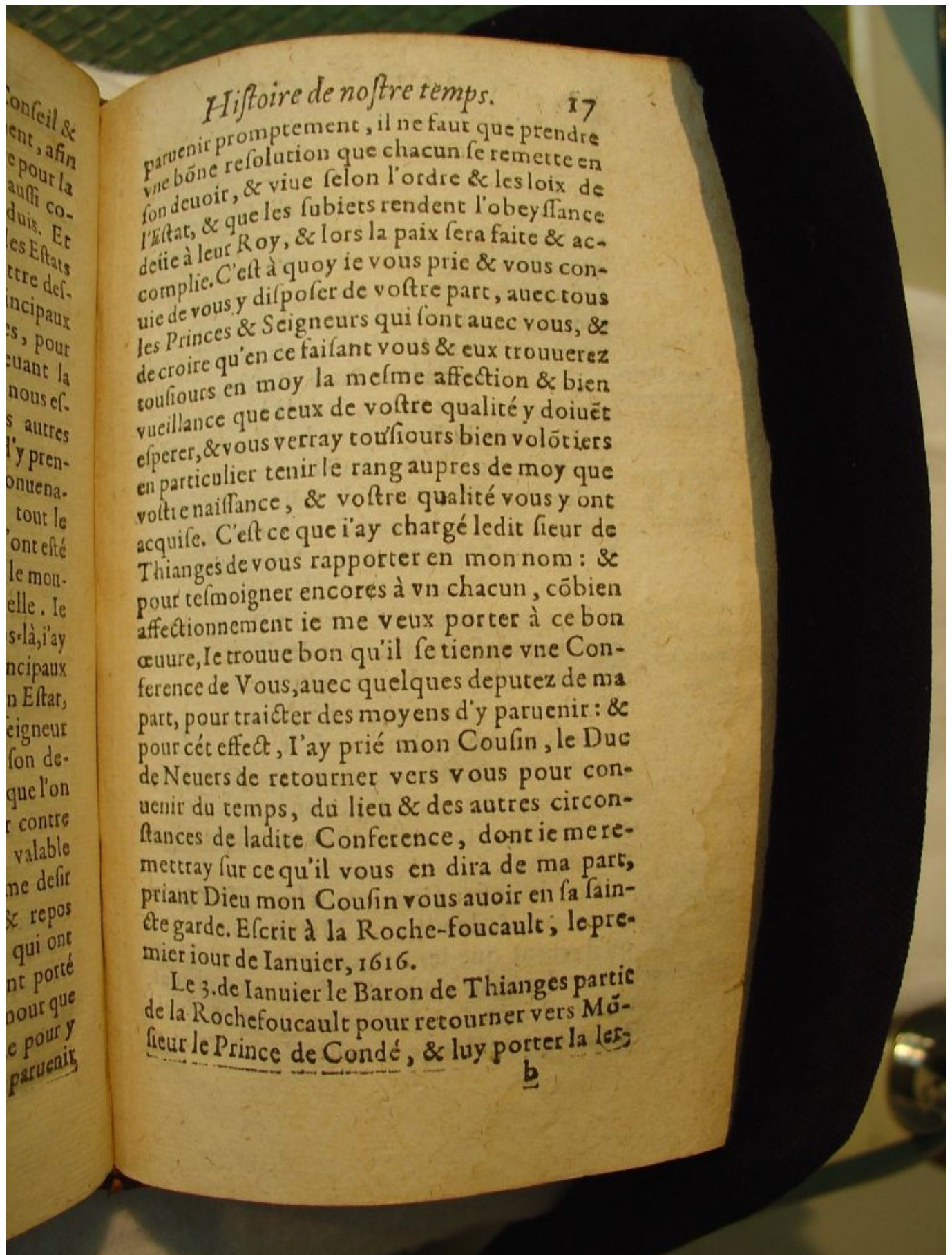


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan